

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres de la Commission
centrale de gestion des emplois pour l'enseignement
préscolaire et primaire officiel subventionné, ordinaire et
spécialisé**

A.Gt 30-09-2015

M.B. 23-10-2015

Modifications :

A.Gt 21-11-2015 - M.B. 29-01-2016

A.Gt 06-11-2017 - M.B. 14-12-2017

A.Gt 24-11-2017 - M.B. 22-01-2018

A.Gt 14-12-2018 - M.B. 05-02-2019

A.Gt 20-03-2019 - M.B. 23-05-2019

A.Gt 08-11-2019 - M.B. 27-11-2019

A.Gt 19-11-2020 - M.B. 14-01-2021

A.Gt 01-09-2021 - M.B. 22-12-2021

A.Gt 14-06-2022 - M.B. 02-09-2022

A.Gt 01-09-2023 - M.B. 02-02-2024

A.Gt 05-09-2024 - M.B. 26-09-2024

(n° CDA 52717)

A.Gt 02-04-2025 - M.B. 17-04-2025

A.Gt 11-04-2017 - M.B. 29-05-2017

A.Gt 17-10-2017 - M.B. 18-12-2017

A.Gt 22-03-2018 - M.B. 19-04-2018

A.Gt 26-02-2019 - M.B. 29-03-2019

A.Gt 12-06-2019 - M.B. 07-08-2019

A.Gt 20-12-2019 - M.B. 22-01-2020

A.Gt 30-10-2020 - M.B. 23-02-2021

A.Gt 09-05-2022 - M.B. 18-08-2022

A.Gt 10-11-2022 - M.B. 27-01-2023

A.Gt 12-07-2024 - M.B. 11-09-2024

(n° CDA 51430)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 12 mai 2004 relatif à la définition de la pénurie et à certaines Commissions dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, tel que modifié, notamment les articles 5, 13, § 1^{er}, 14 et 25;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 18 septembre 2008 portant désignation des membres de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire officiel subventionné, ordinaire et spécialisé, tel que modifié par les arrêtés du 30 mars 2009, 22 octobre 2009, 16 mars 2011, 24 mars 2011, 26 juin 2012, 28 octobre 2014, 6 février 2015, 17 avril 2015;

Vu la consultation des organes représentatifs des pouvoirs organisateurs et des organisations syndicales représentatives;

Sur la proposition du Ministre-Président, du Ministre de la Fonction publique et de la Ministre de l'Éducation;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 28 juillet 2015 portant désignation des membres de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire officiel subventionné, ordinaire et spécialisé est rapporté.



Modifié par A.Gt. 21-11-2015 ; A.Gt 11-04-2017 ; A.Gt 06-11-2017 ; 17-10-2017 ; A.Gt 24-11-2017 ; A.Gt 22-03-2018 ; A.Gt 14-12-2018 ; A.Gt 26-02-2019 ; A.Gt 12-06-2019 ; A.Gt 08-11-2019 ; A.Gt 20-12-2019 ; A.Gt 30-10-2020 A.Gt 19-11-2020 ; A.Gt 01-09-2021 ; A.Gt 09-05-2022 ; A.Gt 14-06-2022 ; A.Gt 10-11-2022 ; A.Gt 05-09-2024 ;

Article 2. - Sont désignés en qualité de membres de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire officiel subventionné, ordinaire et spécialisé, ci-après dénommée «la Commission» :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

Effectifs	Suppléant
[Mme Camille MAHIEUX] ¹	Mme Hamza ACHAIBI
Mme Jocelyne PULVIRENTI	[Mme Amanda LIMANI] ² [remplacé par A.Gt 10-11-2022]
Mme Isabelle BLOCRY	M. Marcel BUELENS
[Mme Déborah MONTEIRO LOPES] ³	M. Mickaël GOSSET [remplacé par A.Gt 10-11-2022]
Mme Axelle BRUYNINCKX	M. Paul VIGNERONT
Mme Mélanie CASTEELS [remplacé par A.Gt 10-11-2022]	M. Patrick BEAUFORT [remplacé par A.Gt 10-11-2022]

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

Effectifs	Suppléants
M. Pascal LAENEN [modifié par A.Gt 30-10-2020]	[M. Michel THOMAS] ⁴
M. Jorre DEWITTE [modifié par A.Gt 26-02-2019]	[M. Nicolas BAUGINET] ⁵
[M. Georges LIMET] ⁶	[Mme Clara BEELEN] ⁷ [modifié par A.Gt 08-11-2019]
M. Fabrice PINNA [modifié par A.Gt 09-05-2022]	[Mme Emilie HANSENNE] ⁸
[M. David REYNAERT] ⁹	Mme Florence NICAISE [Remplacé par A.Gt 20-12-2019 ; A.Gt 09-05-2022]

¹Remplacé par l'A.Gt. 12-07-2024

² Remplacé par l'arrêté du 1^{er} septembre 2023

³ Remplacé par l'arrêté du 5 septembre 2024

⁴Remplacé par l'A.Gt. 02-04-2025

⁵Remplacé par l'A.Gt. 02-04-2025

⁶ Remplacé par l'arrêté du 1^{er} septembre 2023

⁷ Remplacé par l'arrêté du 1^{er} septembre 2023

⁸Remplacé par l'A.Gt. 02-04-2025

⁹Remplacé par l'A.Gt. 02-04-2025

Mme Catherine HENRARD [*modifié par A.Gt 17-10-2017 ; A.Gt 22-03-2018 ; A.Gt 12-06-2019*]

M. Stephan SEYNAEVE [*modifié par A.Gt 21-11-2015 ; A.Gt 14-06-2022*]

Article 3. - M. Jan MICHELS, directeur, est désigné en qualité de président de la Commission.

Modifié par A.Gt 20-03-2019

Article 4. - M. Arnaud CAMES, directeur, est désigné en qualité de président suppléant de la Commission.

Article 5. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 6. - La Ministre de l'Education est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 30 septembre 2015.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

La Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance,

Mme J. MILQUET

Le Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative,

A. FLAHAUT